



Province de Québec
M.R.C. Nicolet-Yamaska
Municipalité de Saint-Wenceslas

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité, qu'il y aura une séance extraordinaire du Conseil de Saint-Wenceslas le 21 mai 2024 à 19h au centre communautaire Florian-Turcotte (1025, rue Hébert).

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

Nature et effets : Demande de dérogation mineure afin de permettre une clôture de mailles de 1.52 m de haut (5 pi) alors que la hauteur maximale permise est de 1 m (39 po) en cor avant.

Identification du site concerné : 1065, rue Richard

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à Saint-Wenceslas ce 25^e jour d'avril 2024.

Carole Hélie

Carole Hélie, directrice générale et
greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Carole Hélie, directrice générale et greffière-trésorière, de la municipalité de Saint-Wenceslas certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à la Mairie, le 25^e jour d'avril 2024 entre 13h et 17h ainsi qu'une publication sur le site Web.

Je soussignée, résidant à Victoriaville, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé dans le journal suivant : Le Courrier Sud.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 25^e jour d'avril 2024.

Carole Hélie
Carole Hélie, directrice générale et
greffière-trésorière